



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/09/18

Reçu en Préfecture le : 18/09/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 septembre 2018
D-2018/328

Aujourd'hui 17 septembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Benoit MARTIN, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE

**Aliénation par la SA d'HLM Le Foyer
d'une parcelle située 45 rue Joséphine à
Bordeaux. Avis de la commune - Autorisation.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L.443-14 du Code de la Construction et de l'habitation, les bailleurs sociaux peuvent céder des éléments de leur patrimoine autres que du logement. Les produits de ces cessions permettent aux bailleurs sociaux de constituer des fonds propres nécessaires au financement de la production neuve et à l'entretien de leur parc immobilier.

La demande d'autorisation d'aliénation est transmise, par le bailleur social, au représentant de l'État qui doit à son tour consulter la commune d'implantation.

En application de cette réglementation, les services de l'État sollicitent l'avis de la ville de Bordeaux pour la cession par la SA d'HLM LE FOYER d'un terrain cadastré RT 176, d'une superficie de 3 677m², sis 45 rue Joséphine à Bordeaux.

La SA d'HLM LE FOYER a réalisé sur ce foncier une opération de 22 logements locatifs sociaux, en maîtrise d'ouvrage directe, qui a été accompagnée financièrement par la commune de Bordeaux au titre de son règlement d'intervention en faveur du logement social.

La SA d'HLM LE FOYER prévoit de céder une partie du terrain au promoteur SAGEC qui réalisera la partie libre de l'opération pour un total de 35 logements. Cette cession est nécessaire à l'équilibre économique global du projet et à la viabilité du programme de logement locatif social.

En considération de ces éléments, je vous propose donc de donner un avis favorable à la demande de cession sollicitée par la SA d'HLM LE FOYER pour cette parcelle.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 septembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

Plan de situation

Programme :
22 logements (Neuf)
45 rue Josephine

Opérateur : LE FOYER
Quartier : Bordeaux Maritime

